



UNION INTERPARLEMENTAIRE
118^{ème} Assemblée et réunions connexes
Le Cap (Afrique du Sud), 13 - 18 avril 2008



Deuxième Commission permanente
Développement durable,
financement et commerce

C-II/118/DR-am
31 mars 2008

CONTROLE PARLEMENTAIRE DES POLITIQUES ETATIQUES
EN MATIERE D'AIDE ETRANGERE

Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Allemagne, de l'Arménie, du Canada, de la Chine, de Cuba, de l'Egypte, de la France, de l'Inde, du Japon, de la Jordanie, du Maroc, des Philippines, de la République de Corée, de la Roumanie, de la Suède et du Venezuela

PREAMBULE

Nouvel alinéa 5bis

Ajouter, après le cinquième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

5bis) convaincue que l'année 2008, qui se situe à mi-parcours pour la réalisation des OMD, est une année capitale pour améliorer les stratégies d'aide au développement dans chaque pays eu égard à la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD IV) qui aura lieu en mai, et au Sommet du G8 de Toyako, Hokkaido, qui se tiendra au Japon en juillet,

(Japon)

Ajouter, après le cinquième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

5bis) réaffirmant que l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes sont essentielles pour atteindre tous les OMD,

(Roumanie)

Alinéa 6

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) soulignant que la responsabilité première du développement incombe d'abord aux pays en développement et que leurs propres efforts sont essentiels,

(Japon)

Alinéas 6 et 7

Remplacer les alinéas 6 et 7 par un seul alinéa nouveau comme suit :

6) *soulignant* que chaque pays a la responsabilité première de son propre développement économique et social et qu'il importe d'adopter des mesures efficaces afin de soutenir les efforts des pays en développement pour assurer une croissance économique soutenue, le développement durable, l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois productifs, notamment dans l'agriculture,

(Inde)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *soulignant* que la reconnaissance par les pays en développement de cette responsabilité ne peut constituer pour les pays développés ~~et émergents~~ un moyen de renoncer à leur obligation de lutter contre le sous-développement et la pauvreté ainsi qu'au respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement (APD),

(Chine)

Nouvel alinéa 8bis

Ajouter, après le huitième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

8bis) *préoccupée* par le fait que la hausse des prix des produits de base internationaux risque d'entamer la capacité des pays donateurs à fournir une aide car cette hausse provoque un ralentissement de l'économie mondiale même si, dans le même temps, elle améliore le contexte économique des pays bénéficiaires qui détiennent les ressources,

(Japon)

Ajouter, après le huitième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

8bis) *consciente* que les pays qui passent du statut de bénéficiaire à celui de bailleur sont confrontés à des défis particuliers liés aux augmentations budgétaires, au nécessaire renforcement des institutions et à la sensibilisation en faveur de l'aide au développement,

(Roumanie)

Alinéa 10

Sans objet en français.

(Roumanie)

Alinéa 11

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *rappelant* que la lutte contre la pauvreté à l'échelon mondial ne portera ses fruits que si l'attention accordée aux pays les moins avancés ~~n'empêche pas de régler les problèmes de pauvreté dans les autres nations en développement, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire~~ soit plus concrète et plus équitable,

(Maroc)

Alinéa 12

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *constatant* que, pour bon nombre de pays **développés**, l'aide étrangère est un complément indispensable au budget national pour la prise en charge effective des OMD et de la lutte contre la pauvreté,

(Arménie)

Alinéa 13

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *vivement préoccupée* par le fait que, ~~en l'état actuel des choses~~ **actuellement, malgré les efforts fournis par les Etats**, le financement des OMD, et donc leur réalisation à l'horizon 2015, ne sont pas assurés ~~en dépit de certains progrès~~,

(Maroc)

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *constatant* que l'engagement de porter l'APD à 0,7 pour cent du PNB est jusque-là resté à l'étape de promesse dans la plupart des pays **concernés** en dépit de l'assurance donnée par certains d'y parvenir d'ici les prochaines années,

(France)

Alinéa 15

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *notant* que l'accroissement des volumes de l'APD, bien qu'indispensable, ne sera opérant que dans la mesure où les pays bailleurs et bénéficiaires **en tant que partenaires** s'engagent à en améliorer significativement la qualité et l'efficacité,

(Maroc)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *notant* que l'accroissement des volumes de l'APD, bien qu'indispensable, ne sera opérant que dans la mesure où les pays bailleurs et bénéficiaires s'engagent à en améliorer significativement la qualité et l'efficacité **et à veiller notamment à ce qu'elle n'engendre aucune dépendance**,

(Afrique du Sud)

Alinéa 17

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) *sachant* que les parlements ~~des de nombreux~~ pays bailleurs jouent un rôle majeur dans la détermination des moyens budgétaires affectés par leur pays à l'aide au développement ainsi que dans leur affectation géographique et sectorielle,

(Canada)

Alinéa 20

Supprimer l'alinéa.

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

20) *constatant* que les parlements de nombreux pays bénéficiaires ~~se montrent dans la pratique peu efficaces~~ **ne jouent pas pleinement leur rôle en matière de promotion des OMD et de contrôle de l'utilisation de l'APD**, notamment parce qu'ils ne disposent pas des moyens institutionnels, administratifs et législatifs adéquats,

(France)

Alinéa 21

Supprimer l'alinéa.

(Chine, Cuba)

Alinéa 22

Modifier l'alinéa existant comme suit :

22) *soulignant* que, dans la mesure où les donateurs ont de moins en moins tendance à assortir leur aide de conditions et recourent davantage aux aides budgétaires et sectorielles, il faut développer dans les pays bénéficiaires des institutions de contrôle budgétaire, notamment parlementaires, indépendantes du pouvoir exécutif **afin de veiller à une utilisation efficace de l'aide perçue**,

(France)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

22) *soulignant* que, dans la mesure où les donateurs ont de moins en moins tendance à assortir leur aide de conditions et recourent davantage aux aides budgétaires et sectorielles, il faut développer dans les pays bénéficiaires des institutions de contrôle budgétaire, notamment ~~parlementaires~~ **dans les parlements et dans les situations d'après conflit**, indépendantes du pouvoir exécutif,

(Afrique du Sud)

Alinéa 23

Supprimer l'alinéa.

(Cuba)

Nouvel alinéa 24bis

Ajouter, après le vingt-quatrième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

24bis) tenant compte des résolutions prises lors de la 114^{ème} Assemblée de l'UIP tenue à Nairobi sur le développement en Afrique,

(Maroc)

Nouveaux alinéas 24bis, 24ter et 24quater

Ajouter, après l'alinéa 24, trois nouveaux alinéas comme suit :

24bis) *confirmant* que le ralentissement actuellement enregistré dans la réalisation des OMD est dû essentiellement à ce que les gouvernements des pays nantis ne tiennent pas leurs engagements et à ce qu'il est difficile pour le secteur privé et les ONG de jouer le rôle de l'Etat,

24ter) *mettant en garde* contre la recrudescence du phénomène des révolutions des affamés et des pauvres à travers le monde, les appréhensions ne concernant plus la manière de les prévenir, mais plutôt d'en juguler les graves conséquences sociales et économiques, dont notamment la prolifération de la violence et du terrorisme, l'extrémisme et la toxicomanie,

24quater) *mettant en garde* contre l'accroissement du volume des aides au développement offerts aux pays pauvres par les ONG et les institutions caritatives étrangères contre la diminution remarquable de l'APD ramenée à 104.5 milliards de dollars avec une baisse de 4.5 pour cent selon les confirmations de l'ONU,

(Egypte)

DISPOSITIF

Nouveau paragraphe 1

Ajouter au début du dispositif un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

1. *demande* aux parlements et aux gouvernements des pays bailleurs d'augmenter l'APD pour atteindre 1 pour cent du PNB, étant donné l'effroyable hausse des prix mondiaux des aliments, de l'énergie et des médicaments à des taux dépassant 40 pour cent, de même que les fluctuations rapides des cours de change des devises étrangères, notamment le dollar américain;

(Egypte)

Paragraphe 2

Supprimer le paragraphe.

(Allemagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *invite* les parlements des pays bailleurs à veiller à ce que leurs gouvernements ~~s'engage~~ **tiennent leurs engagements à exécuter et** à augmenter l'aide réelle, ~~c'est à dire en ne comptant pas ou pas entièrement sans~~ les opérations qui "gonflent" le niveau officiel de l'APD, notamment les annulations et allègements de dette et, ~~d'une manière générale en~~ **général**, toutes les formes d'aide qui ne constituent pas un vrai transfert de ressource;

(Maroc)

Nouveau paragraphe 2bis

Ajouter, après le paragraphe 2, un nouveau paragraphe comme suit :

- 2bis. *encourage vivement* les parlements des pays bailleurs à recourir aux mécanismes de conversion de la dette en investissements qui permettent de donner aux annulations de dettes une contrepartie concrète favorable à la croissance et au développement du pays bénéficiaire;**

(France)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *invite* les parlements des pays bailleurs à poursuivre la réflexion sur des modes alternatifs de financement du développement ~~permettant de l'accroître au delà des engagements déjà pris en matière d'APD;~~

(Allemagne)

Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *invite* les parlements des pays bailleurs à veiller à ce que leur gouvernement ~~assure la transparence quant à l'affectation des~~ **agisse de manière transparente pour affecter les moyens budgétaires accordés par alloués** à la coopération au développement;

(France)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *invite* les parlements des pays bailleurs à veiller à ce que leur gouvernement assure la transparence **et n'impose pas de conditions qui compromettent le développement des pays bénéficiaires lors de** ~~quant à~~ l'affectation des moyens budgétaires accordés par la coopération au développement;

(Afrique du Sud)

Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *invite* les parlements des pays bailleurs à renforcer le contrôle parlementaire de la politique étrangère de leur gouvernement tout en veillant à ce que les politiques des autres départements **ministériels** susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur les pays en voie de développement la confortent;

(France)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *invite* les parlements des pays bailleurs **et des pays bénéficiaires** à renforcer le contrôle parlementaire de la politique étrangère de leur gouvernement tout en veillant à ce que les politiques des autres départements susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur les pays en voie de développement la confortent;

(Afrique du Sud)

Nouveau paragraphe 5bis

Ajouter, après le paragraphe 5, un nouveau paragraphe comme suit :

5bis. invite les parlements des pays donateurs à promouvoir la prise en compte du genre dans la coopération au développement afin d'encourager l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, facteurs clés de la croissance, de la réduction de la pauvreté et de la réalisation de tous les OMD;

(Roumanie)

Nouveaux paragraphes 5bis et 5ter

Ajouter, après le paragraphe 5, deux nouveaux paragraphes comme suit :

5bis. invite les parlements des pays bénéficiaires à trouver les instruments nécessaires de contrôle de ces APD à l'échelle nationale;

5ter. invite les pays bénéficiaires à créer des institutions de gouvernance et de gestion nationale de ces APD sous le contrôle des parlements;

(Maroc)

Paragraphe 6

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *recommande* que ~~ces~~ **les** parlements exigent en outre des gouvernements des rapports annuels sur leur politique de développement et sur les stratégies mises en œuvre pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que sur les résultats des négociations avec les pays bénéficiaires;

(Allemagne)

Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *prie instamment* les parlements des pays bailleurs d'exiger de leur gouvernement que, lors de la présentation annuelle des budgets, l'aide soit ciblée sur ~~les OMD et sur~~ les pays et les populations les plus pauvres, conformément à la Déclaration du Millénaire et au Consensus de Monterrey;

(Allemagne)

Paragraphe 8

Supprimer le paragraphe.

(Allemagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *invite* les parlements des pays bailleurs à ~~élaborer un statut légal pour leur aide étrangère afin de~~ **prendre les mesures appropriées pour** réduire la possibilité d'une réallocation des crédits ~~concernés~~ **d'aide étrangère** en fonction de facteurs circonstanciels;

(France)

Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *invite* les gouvernements et les parlements des pays bailleurs à prendre les mesures légales et administratives requises pour délier leur aide au développement. **Dans cette perspective, les pays bénéficiaires veillent à ce que l'aide proposée contribue à la promotion de l'emploi local;**

(France)

Paragraphe 10

Supprimer le paragraphe.

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *encourage* les parlements des pays bailleurs à organiser un débat sur l'opportunité de concentrer leur aide dans un nombre limité de pays et de secteurs **et, en particulier, privilégie l'aide aux pays bénéficiaires qui exercent eux-mêmes des efforts** afin d'en augmenter l'efficacité, et de se créer une expertise et une spécialisation **dont les parlements ont impérativement besoin pour faire leur propre investigation**, tout en veillant à ce que certains pays ne soient pas exclus de l'aide internationale;

(Japon)

Nouveau paragraphe 10bis

Ajouter, après le paragraphe 10, un nouveau paragraphe comme suit :

- 10bis. invite les pays bailleurs à prendre en compte et à développer la capacité d'absorption et d'utilisation par certains pays bénéficiaires de l'aide financière qui leur est accordée, afin d'assurer à celle-ci une efficacité optimale;**

(France)

Ajouter, après le paragraphe 10, un nouveau paragraphe comme suit :

- 10bis. appelle au renforcement de la coordination et de l'appui entre pays donateurs, notamment grâce à la mise en commun de l'expérience et à une formation spécifique, en vue d'aider les nouveaux donateurs à renforcer leur rôle et à accroître la valeur ajoutée de leur contribution;**

(Roumanie)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux parlements et aux gouvernements des pays bailleurs de contribuer aussi à l'éradication de la pauvreté subsistant dans les pays à revenus intermédiaires **non seulement par l'aide financière mais aussi par un partenariat avec ces pays en vue de leur permettre de participer activement à la lutte contre la pauvreté;**

(Maroc)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. ~~demande aux parlements et~~ aux gouvernements des pays bailleurs de contribuer aussi à l'éradication de la pauvreté subsistant dans les pays à revenus intermédiaires;
(Suède)

Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *suggère* aux parlements des pays bailleurs **et des pays bénéficiaires** de mettre en place des commissions spécialisées ou des groupes de travail pour suivre activement et contrôler les actions de leur gouvernement en matière d'aide au développement;
(Afrique du Sud)

Paragraphe 13

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *suggère* que ces commissions entament une réflexion plus générale sur leur politique nationale d'aide en impliquant également **les organisations de** la société civile par l'organisation d'auditions, de conférences, etc.;
(Chine)

Paragraphe 14

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *invite* les membres des commissions spécialisées des parlements des pays bailleurs à visiter des projets ou d'autres initiatives de coopération, **sous réserve d'y être autorisés par les autorités compétentes des pays bénéficiaires**, afin de s'assurer de l'impact des programmes d'aide et d'être mieux informés quant aux besoins et défis qui se posent sur le terrain;
(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *invite* les membres des commissions spécialisées des parlements des pays bailleurs à visiter des projets ou d'autres initiatives de coopération afin de s'assurer de l'impact des programmes d'aide et d'être mieux informés quant aux besoins et défis qui se posent sur le terrain, **à utiliser les résultats de leur investigation dans les débats parlementaires et à en rendre compte à leurs gouvernements**;
(Japon)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *invite* les membres des commissions spécialisées des parlements des pays bailleurs **et des pays bénéficiaires** à visiter des projets ou d'autres initiatives de coopération afin de s'assurer de l'impact des programmes d'aide et d'être mieux informés quant aux besoins et défis qui se posent sur le terrain;
(Afrique du Sud)

Paragraphe 15

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *recommande* aux ~~parlements~~ **gouvernements** des pays bailleurs de veiller à ce qu'une partie suffisante du budget soit réservée à des efforts de sensibilisation de l'opinion publique sur la problématique des OMD et sur le financement de ceux-ci;
- (Suède)

Paragraphe 16

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *invite* les parlements et les gouvernements des pays bailleurs à mettre sur pied des initiatives innovantes en vue de maintenir et de renforcer la solidarité **des organisations** de la société civile avec les pays du Sud, par exemple en instaurant un service volontaire à la coopération au développement;
- (Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *invite* ~~les parlements et~~ les gouvernements des pays bailleurs à mettre sur pied des initiatives innovantes en vue de maintenir et de renforcer la solidarité de la société civile avec les pays du Sud, par exemple en instaurant un service volontaire à la coopération au développement;
- (Suède)

Paragraphe 17

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *incite* les parlements des pays bailleurs à contribuer activement, par le biais de mécanismes bilatéraux ou multilatéraux, au renforcement de l'efficacité des parlements des pays bénéficiaires, **en attachant une importance particulière à l'amélioration des conditions de travail des parlementaires des pays bénéficiaires et à leur formation**;
- (France)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *incite* les parlements des pays bailleurs à contribuer activement, par le biais de mécanismes bilatéraux ou multilatéraux, **y compris le Programme de coopération technique de l'UIP**, au renforcement de l'efficacité des parlements des pays bénéficiaires;
- (Japon)

Paragraphe 18

Supprimer le paragraphe.

(Allemagne, France, Suède)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

18. *estime* que les parlements des pays bailleurs **et des pays bénéficiaires** doivent notamment veiller à ce qu'une partie de l'aide aille à l'amélioration des conditions de travail des parlementaires des pays bénéficiaires (infrastructure parlementaire, bibliothèques, équipements informatiques, capacités de recherche spécialisée, **programmes d'échange**, etc.) et à leur formation relative à l'analyse des finances publiques, des budgets et des programmes de développement;

(Afrique du Sud)

Paragraphe 19

Modifier le paragraphe existant comme suit :

19. *estime* que les parlements des pays bénéficiaires doivent être systématiquement associés à la programmation, au suivi et à l'évaluation de l'impact de la coopération, et que cette implication est essentielle **pour le maintien de l'aide et** pour garantir la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté;

(Jordanie)

Paragraphe 21

Supprimer le paragraphe.

(Cuba)

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

21. ***invite* les parlements des pays bénéficiaires à coopérer avec leurs instances gouvernementales dans le but d'arrêter des politiques souveraines de développement économique et de répondre ainsi à leurs besoins culturels et sociaux propres sans pour autant abandonner le rôle régulateur que joue l'Etat, pour maintenir l'équilibre entre la libre entreprise, les investissements privés, et la contribution de l'Etat au bien-être de l'essentiel de la population, et de réaffirmer le rôle de l'Etat comme garant de la protection de l'environnement et du développement durable;**

(Venezuela)

Nouveau paragraphe 21bis

Ajouter, après le paragraphe 21, un nouveau paragraphe comme suit :

- 21bis. ***invite* les gouvernements et les parlements des pays bénéficiaires à consacrer une grande partie des aides au développement à la promotion du secteur de communication et de technologie de l'information, étant donné qu'il constitue le secteur économique prometteur le plus capable d'améliorer le niveau de vie, d'augmenter le PNB et de résoudre le problème chronique du chômage qui frappe ces pays; et demande aux pays développés de transférer et d'implanter les nouvelles technologies pertinentes dans les pays bénéficiaires;**

(Egypte)

Paragraphe 22

Modifier le paragraphe existant comme suit :

22. *recommande* que les parlements des pays bénéficiaires consultent **les organisations de la société civile** pendant la phase d'évaluation et de contrôle des programmes d'aide afin de prendre en compte les besoins réels des populations;

(Chine)

Paragraphe 23

Supprimer le paragraphe.

(Cuba)

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

23. *invite* les parlements des pays bénéficiaires à mener à bien une analyse approfondie du Document de Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) prescrit par le Fonds monétaire international (FMI), en identifiant les effets réels de ce type de document depuis sa mise en application il y a plus de quinze ans, et à confirmer que l'application de ce document ne favorise pas un véritable développement durable et souverain, mais encourage le renforcement des structures actuelles d'exploitation économique par les grandes entreprises transnationales dans les pays sous-développés;

(Venezuela)

Nouveau paragraphe 26bis

Ajouter, après le paragraphe 26, un nouveau paragraphe comme suit :

- 26bis. *recommande* aux gouvernements donateurs de veiller à ce que les pays ayant ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption aient la priorité en ce qui concerne les nouvelles tranches d'APD;

(Philippines)

Nouveau paragraphe 27bis

Ajouter, après le paragraphe 27, un nouveau paragraphe comme suit :

- 27bis. *invite* les gouvernements et les parlements des pays donateurs et bénéficiaires à ne pas allouer les fonds des donateurs à des dépenses militaires dans les pays bénéficiaires, en tenant dûment compte du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, et à ne ménager aucun effort pour régler les conflits qui sont à l'origine de la hausse des dépenses militaires;

(Japon)

Paragraphe 28

Modifier le paragraphe existant comme suit :

28. *invite* les gouvernements et les parlements des pays bailleurs et bénéficiaires à adopter des procédures transparentes de passation de marchés publics dans le cadre de

l'affectation de l'APD à des projets concrets de développement et d'aide humanitaire **et à veiller à ce que produits et services soient achetés localement;**

(Afrique du Sud)

Nouveau paragraphe 28bis

Ajouter, après le paragraphe 28, un nouveau paragraphe comme suit :

28bis. demande aux pays bailleurs de ne pas gager leur aide sur les ressources en matières premières – notamment énergétiques - des pays bénéficiaires, afin de ne pas compromettre leur développement durable;

(France)

Nouveaux paragraphes 28bis et 28ter

Ajouter, après le paragraphe 28, deux nouveaux paragraphes comme suit :

28bis. invite les gouvernements des pays bénéficiaires à adopter une législation instaurant des garanties pour l'utilisation des prêts assortis de conditions libérales et des prêts liés;

28ter. souligne que les gouvernements des pays donateurs doivent exercer un droit de regard plus strict sur les entreprises adjudicataires de projets d'APD car elles doivent rendre compte de tout fait de corruption dont elles se seraient rendues coupables pour remporter ces marchés;

(Philippines)

Paragraphe 29

Modifier le paragraphe existant comme suit :

29. *recommande l'adoption et l'application* par les gouvernements et la ratification par tous les parlements des conventions internationales et régionales visant à prévenir et à combattre la corruption, notamment en ce qui concerne le blanchiment d'argent et le contrôle des paradis fiscaux;

(Suède)

Nouveau paragraphe 31bis

Ajouter, après le paragraphe 31, un nouveau paragraphe comme suit :

31bis. invite les gouvernements et les parlements à prendre des mesures sévères afin de faire face à l'exploitation croissante des terres et des produits agricoles visant à produire les biocarburants, et de juguler les effets néfastes des changements climatiques qui ont provoqué la hausse des taux de la pauvreté et de la maladie, aussi bien que la baisse des niveaux de vie, particulièrement dans les pays en développement;

(Egypte)

Paragraphe 32

Modifier le paragraphe existant comme suit :

32. ~~suggère~~ **recommande** qu'un dialogue institutionnel sur les conditions susceptibles de rendre l'aide plus efficace soit entamé entre les parlements des pays bailleurs et ceux des pays bénéficiaires, tant bilatéralement que multilatéralement, au sein de l'UIP notamment;

(Afrique du Sud)

Paragraphe 33

Modifier le paragraphe existant comme suit :

33. *recommande* aux gouvernements et parlements de superviser l'action et la suite donnée aux engagements dans le domaine de la coopération en matière de développement, au moyen de mécanismes d'évaluation par les pairs (comme dans le cas du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE **et du NEPAD**) dans le cadre desquels les membres examinent réciproquement leurs pratiques;

(Algérie)

Paragraphe 36

Transformer ce paragraphe en alinéa du préambule et le déplacer à la fin du préambule, en tant qu'alinéa 24bis.

(Jordanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

36. *rappelle* la tenue prochaine du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui aura lieu en 2008 au Ghana, **et de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD IV) et du Sommet du G8 de Toyako, Hokkaido, qui se tiendra au Japon en 2008, eu égard en particulier au renforcement de l'aide aux pays africains;**

(Japon)

Paragraphe 37

Modifier le paragraphe existant comme suit :

37. *plaide* pour un rôle plus actif de l'Organisation des Nations Unies et le renforcement de l'ECOSOC, **de son examen ministériel annuel** et du DCF (Development Cooperation Forum) comme cadre privilégié pour renforcer la cohérence et l'efficacité de la coopération mondiale en matière de développement.

(République de Corée)